

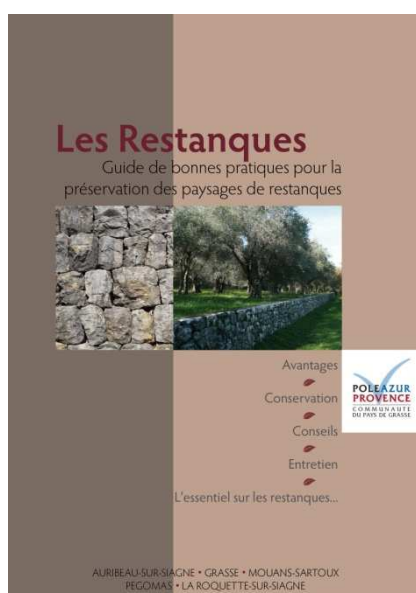
Communiqué de presse,
Grasse, le 05 Octobre 2010



LE GUIDE DES RESTANQUES

ou

Comment les préserver et mettre en valeur notre patrimoine ?



Mettre en valeur le patrimoine historique et culturel de notre territoire : un des enjeux que s'est fixé la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence pour demain, intégré dans le plan d'actions de la Charte Intercommunale pour l'Environnement signée le 3 juin 2006.

Naissance d'un projet ...

L'édition d'un guide de « **bonnes pratiques pour la préservation des restanques** » s'inscrit dans la politique de valorisation du patrimoine, une des missions fondamentales du plan d'actions de la chartre intercommunale pour l'environnement de Pôle Azur Provence.

Témoins d'une identité territoriale très forte, les terrasses de cultures appelées « **restanques** » localement, concourent à créer un paysage remarquable. Ce sont des ouvrages bien conçus par les générations précédentes qui jouent un rôle de régulation des écoulements d'eau, de protection des sols et de maintien de la biodiversité.

Soucieuse de préserver ce patrimoine, la communauté d'agglomération Pôle Aur Provence a réalisé deux études cartographiques afin d'évaluer le niveau de conservation des restanques. La première a été menée en 2006/2007 sur les communes d'Auribeau-sur-Siagne et de Pégomas par l'Association pour le Développement Infographique (ADI) et financée dans le cadre du projet européen ALPTER, Interreg III B (2005-2007) avec l'aide du Conseil Général des Alpes-Maritimes. La seconde étude, réalisée par le bureau d'études Ginger

Stratégis, a été initiée sur Grasse, Mouans-Sartoux et la Roquette-sur-Siagne en 2008. Ces deux études ont permis d'identifier des secteurs sur lesquels se trouvent des terrasses d'intérêt particulier et de proposer des actions de protection et de mise en valeur.

Quelques chiffres :

Sur le territoire, nous avons recensé **592 kms de mur linéaire**, avec **71,4% de restanques en bon état**, **19.8 % en mauvais état**, **6.1 % de murs détruits** et enfin **2.5 % de murs clapiers¹**.

¹ *mur clapier : dénomination qui correspond aux alignements situés sur des sols très caillouteux et calcaires, accompagnées de formations végétales méditerranéennes, de type lande ou garrigue. Ce sont des murets qui peuvent soutenir des terres, rôle analogue à celui des murs de terrasses, tout en étant un peu moins structuré.*



Pourquoi et pour qui un Guide des Restanques ?

Les terrasses de culture sont en majorité en terrain privé. Afin de sauvegarder ce patrimoine, il est apparu fondamental d'informer et de sensibiliser chacun à l'intérêt que représentent ces ouvrages.

C'est dans cet esprit que la communauté d'agglomération a rédigé ce guide de « **bonnes pratiques pour la préservation des restanques** ». Disponible dans les services urbanisme des 5 communes du territoire, il s'adresse à tous, particuliers, agriculteurs, forestiers, gestionnaires d'espaces naturels, porteurs de projets situés en zone de terrasses ou d'anciennes terrasses de culture, désireux de réhabiliter ou de construire des terrasses.

Elaboré sous les conseils de professionnels de la pierre sèche, ce guide apporte des conseils et recommandations pour préserver au mieux et mettre en valeur les restanques : Quel est le rôle des restanques ? Comment intégrer de nouvelles constructions dans un décor de terrasses ? Comment maîtriser la végétation des restanques ? Comment les murs de pierres sèches sont-ils élaborés ?



Toutefois, pour les travaux d'ampleur, il est conseillé de faire appel à un professionnel de la pierre sèche, recensé par la Chambre des Métiers et d'Industrie des Alpes-Maritimes.

Pour promouvoir le lancement du guide des restanques auprès des habitants du territoire, le Pôle Azur Provence organise, **Samedi 30 Octobre 2010**, un chantier de démonstration de restauration d'un mur de restanques par un murailleur **aux Jardins du musée international de la Parfumerie à partir de 13h30**. Cette manifestation est ouverte au grand public, accès gratuit (de 13h30 à 17h30)

Programme :

De 13h30 à 14h30, accueil et démonstration de restauration d'un mur de restanques par un murailleur,

De 14h30 à 15h30, visite des jardins du musée international de la Parfumerie,

De 15h30 à 16h30, retour sur le chantier, questions/réponses des participants sur les techniques utilisées,

A 16h30, clôture par une collation à base de tisanes et remise du guide aux participants.

Les Jardins du musée international de la Parfumerie

979, chemin des Gourettes

06370 MOUANS SARTOUX (à côté de Botanic)



CONTACT PRESSE

Muriel Courché

Relations presse Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence :

Tél. 04.97.05.22.03 – Gsm : 06.68.93.02.42

mcourche@poleazurprovence.com

